

DIRECTORATE OF LEGAL ADVICE
AND PUBLIC INTERNATIONAL LAW

PUBLIC INTERNATIONAL LAW
AND TREATY OFFICE DIVISION

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

!" #

\$ % && ' ' () *)

+

_____ -

(/ % ! # / - # ' & " 1 0 .
2 3)

4 % 1
% -

% &

4 % 1
+%

% &

\$
4

2 3) \$ 4+
0

3 % - / / 5 % (

(1 - - # " (/ " ("& , " "6 " . 0 "
3 5 7 / " 8 / % # - / 9 2 (4





2 2 3)

!! " " " " # & "
/ % ! " & ! " ' & 1
" \$ % &

!! " " " " "
!! " " " " "
; ! " ; ! " ' <
(!'

=====

\$ / 4
\$? 4 ?

&!

! " # \$ #

4 % % / % 0 ! % % - / .
! - # - 20 ! % @ # , % -

(/ ! + -- / - 1 0 ! % -) / "
/ - 1 0 ! % - / # % (
/ - # 0 . - / / 1 A - / ! (
. # / - # 0 .after the " amended Conventio
5 - 5 + -- / " ! / 4 < ! , % .
(- # 1 # ! - # - 20 ! % @ # , % -
" CRS MCAA" 9 on B

(/ ! " # " - / / (
/ - / 0 / ! ! % & 1 %
0 5 - / / (/ % % A 1 " 5 %
1 % 5 ! 5 - / / (% / % A 1 B
(/ ! # % - / / (/ 1 5 - A
- 1 ! - / / (% % % / -
0 / ! 0 B

. / % % - - 1 1 1 < / / - / / (5
0 / ! 0 % ! < / / % 5 - / / (
% % / " C " / ! < / % 5 (5 1
% ! 1 1 / / -
% 0 / ! ! ! 0 & ! 1 % % 5 ! 1 B

D 5 / ! ! 0 ! A 1 - / / (5 /
/ # % - / / (/ (\$. (## % - 5 A 1 5

0 / ! 0 / % / % B - / / (%
/ ! / % % %
@ D 5 /! ! " % " 5 A 1 - / / (5 /
% - # 0 % / - / / ((\$.(## 0 ! A
A / ! / % %B% / %
\$! ! % - / / # % - / / (/
.(## - 1 / %* 5C 1 ! < / / ! < / /
5 / - / % /5 ! < / - 1 0 ! /
% - / (\$.(##B
(% - ! 1 % < / * / P(\$ / # %
- / / (/ (\$.(##" 5 % - % * 5 C (\$.(##"
' % - / / (" ! / 1 / - % (\$.(##"
! 0 % ! < / ! < / 5 % - " B %
+ / - / / (% % / 5 -
(\$.(## % /- / (\$.(## 5 + / A
! - / / (0 % - / " ! < / % 0
+ / / # " + 5 / A 0 % % % /-
- / / " % 5 0 / - / / (! 0 5 - /
% - 0 ! < / / " 5 * C % 5 / 5
/ 1 (\$.(## (\$.(## 5 ! / % / !

!

&

(
I ' OCDE I e 18 # v \$ # I 2018

&

& &

Déclaration relative à la date d'effet pour les éc
- ? ? - ? l'échange automatique de rens
0 - %

(/? C + pris l'engagement d'échanger automatique
) et que, pour être en mesure d'échanger automatique
l'article de la Convention concernant l'assistance admin
qu'amendée par le Protocole modifiant la Convention d
- E % * E (F - /? G % -? - / el Ce s'est
!!? " + signé une Déclaration d'adhésion à l'Ac
compétentes concernant l'échange automatique de rens
* E FI ' AMAC GNCD B

(/? C " % -? - ; 28(6), la Convention amendée s'
administrative couvrant les périodes d'imposition qu
l'année à laquelle durant laquelle la Convention amendée
ou, en l'absence de période d'imposition, elle s'app
! % < " E janvier de l'année qui
laquelle la Convention amendée est entrée en vigueur

Considérant que l'article - /? ? C / 0 A
C (n amendée prendra effet pour ce qui con
portant sur des périodes d'imposition ou obligations

(C / ! - l - < /
(amendée que pour ce qui concerne des périodes d'
< / / C (- /? C "
< / ?- C (d'entrer en vigueur une a
/- 0 < / / C
d'imposition ou les obligations fiscales ne prendra pas
B

Reconnaissant qu'une Partie existante à la Convention
des renseignements conventionnelle amendée et de l
concerne des périodes d'imposition ou des obligations
Convention amendée si les deux Parties déclarent s'en

Reconnaissant en outre qu'une nouvelle partie à la
A e existante des renseignements conventionnelle amendée ce
pour ce qui concerne des périodes d'imposition ou de
/ (- /? / 0 A t s'entendre sur l'applicat
d'effet

Reconnaissant que les renseignements reçus en vertu
l'AMAC NCD peuvent donner lieu à des demandes de suivi
< / ?- " C - l- ? / / /? C
juridiction émettrice a échangé automatiquement des r

Confirmant que la capacité d'une juridiction de trans
de l'article Convention amendée et de l'AMAC NCD, ai
demandes de suivi formulées en application de l'arti
/ ons de l'AMAC NCD, y compris les périodes de décl

qui y figurent, quelles que soient les périodes d'imposition

+ + /? que la Convention amendée s'applique conformément à l'article 17 de la Convention amendée pour ce qui concerne l'assistance administrative pendant les périodes d'imposition ou les obligations fiscales

+ + /? que la Convention amendée s'applique aussi conformément à l'article 17 de la Convention amendée pour ce qui concerne l'assistance administrative pendant les périodes d'imposition ou les obligations fiscales

3(4) / ? / déclaration de la juridiction émettrice